



**SARL Pompes Funèbres – Marbrerie
MOREAU Jean-Paul & Alain
48 Rue Principale 16330 VARS
15 Rte de Mansle 16330 St AMANT DE BOIXE**

Tél : 05 45 39 87 24 Port : 06 17 71 47 06
N° Siret : 50160081100027 APE : 4399D Habilitation : 2004.16.271

DEMANDE D'INHUMATION

A Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) Madame Angélique BOIS

Demeurant à **7 Rue du bouquet 16230 PUYREAU**

Agissant en qualité de **Fille** et ayant pouvoir aux funérailles de :

Madame Nadine, Lucienne MAINARD

Décédé(e) le **03/07/2023** à **SAINT-MICHEL**

Sollicite l'autorisation de procéder à l'inhumation de l'Urne dans le caveau Familiale

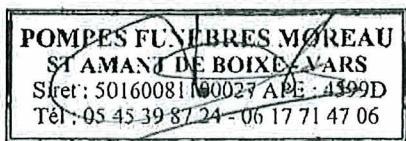
Date le **Jeudi 06 Juillet 2023 à 18 h00.**

Au cimetière d'Aussac-Vadalle

Emplacement **Vue avec la famille**

Veuillez croire, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à VARS le 05/07/2023



*avis favorable,
concession A-D-25.*



Le Maire,
Gérard LIOT

COMMUNE
AUSSAC VADALLE

61 RUE DE LA REPUBLIQUE

16560 AUSSAC VADALLE

PERMIS D'INHUMER

République Française

Nous, Maire, Officier de l'Etat Civil (1) de la Commune de

AUSSAC VADALLE

Vu la déclaration à nous faite du décès de (2)

Nadine
MAINARD

Lucienne

né(e) le 28/03/1958

à Aussac-Vadalle

16 Charente

profession retraitée

domicilié(e) 21 rue de la Charbonnière
Roumazière Loubert

16 Charente

Divorcé(e) de Bernard
ROTY

Louis

fille de André
MAINARD
et de Paulette
LEPREUX

Abel

survenu le 03/07/2023 à 03 heure(s) 50 ;

Vu le certificat de décès établi par Jean Christophe PIN , Docteur en médecine;

Vu les articles L 2213-7 à L 2213-15 et R 2213-31 à R 2213-33 du code général des collectivités territoriales

Autorisons l'inhumation du défunt, ci-dessus désigné,

à partir du 06/07/2023 à 17 heure(s) 00

En mairie, le 05/07/2023

Maire
(ou l'Officier de l'Etat Civil)



LIOT
Gérard
Signature et cachet

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Prénoms et nom.